

AVENANT AU CONTRAT ⁽²⁾
OBLIGATION EQUILIBRE SPIRICA JUILLET 2023/ FR001400I962

Nom du Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du contrat ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
 Numéro de contrat ⁽¹⁾⁽²⁾ (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte OBLIGATION EQUILIBRE SPIRICA JUILLET 2023. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit OBLIGATION EQUILIBRE SPIRICA JUILLET 2023 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somes) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- **Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat, émis par Amundi.**
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **25 juillet à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat⁽²⁾ soit fixé au-delà du 28/07/2033.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 28/07/2026. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 100 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support, les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires ou sur un support ayant un SRRI* de 3 maximum présents au Contrat à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires, ou sur un support ayant un SRRI* de 3 maximum, ou sur le Fonds Euro présents au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au Contrat, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables. Aussi, la protection à l'échéance applicable sous certaines conditions, comme annoncée dans les caractéristiques du Support, s'entend **hors frais** liés au Contrat d'assurance, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteurs⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit OBLIGATION EQUILIBRE SPIRICA JUILLET 2023 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de OBLIGATION EQUILIBRE SPIRICA JUILLET 2023 sur le site www.amundi.com

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif



Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit : Obligation Equilibre Spirica Juillet 2023

Émetteur : Amundi.

Code ISIN : FR0014001962

Site internet de l'émetteur : www.amundi.com

Appelez le +33 1 76 33 30 30 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle d'Amundi en ce qui concerne ce document d'informations clés

Date de production du document d'informations clés : 27/06/2023

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Titre de créance de droit français émis par A m u n d i .

Durée : Ce produit arrive à échéance le 28 juillet 2033 (la « Date d'Echéance ») en absence de remboursement par anticipation au gré de l'Émetteur.

Objectifs: l'**Obligation Equilibre Spirica Juillet 2023** est un placement d'une durée maximum de 10 ans et susceptible d'être remboursée par anticipation à 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9 ans en cas d'exercice de l'Option de Remboursement au gré de l'Émetteur.

L'**Obligation Equilibre Spirica Juillet 2023** présente un risque de perte en capital en cours de vie. En cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur, le Garant s'engage à rembourser aux investisseurs la valeur de remboursement de ce produit promise à l'échéance. L'**Obligation Equilibre Spirica Juillet 2023** est soumise au risque de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et au risque de défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

L'**Obligation Equilibre Spirica Juillet 2023** est commercialisée en assurance vie du 3 juillet 2023 (inclus) au 25 juillet 2023 jusqu'à 17h00 (inclus), sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait au gré de l'Émetteur, sans préavis. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Émetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet www.amundi.com.

Le terme « Capital » désigne la valeur nominale du Titre égale à 100 euros (« € »). Le Capital, les gains et rendements éventuels sont présentés :

- hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné,
- hors défaut ou liquidation de l'Émetteur et défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

A l'échéance des 10 ans, en l'absence d'exercice de l'option de remboursement au gré de l'Émetteur, l'**Obligation Equilibre Spirica Juillet 2023** est remboursée à hauteur du Capital majoré d'un rendement fixe prédéterminé de 4,72% multiplié par le nombre d'années écoulées, soit 47,20%, ce qui représente un Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) de 3,94% calculé du 28 juillet 2023 au 28 juillet 2033.

A partir de la 3^{ème} année, chaque année, à la Date de Remboursement Optionnel, l'Émetteur pourra procéder au remboursement du Capital majoré d'un Rendement fixe et prédéterminé de 4,72% multiplié par le nombre d'années écoulées (« Montant de Remboursement Optionnel »), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Année	Date de Remboursement Optionnel	Montant de Remboursement Optionnel	Rendement	TRAB
3	28/07/2026	114.16%	14.16%	4.51%
4	28/07/2027	118.88%	18.88%	4.42%
5	28/07/2028	123.60%	23.60%	4.33%
6	27/07/2029	128.32%	28.32%	4.25%
7	26/07/2030	133.04%	33.04%	4.17%
8	28/07/2031	137.76%	37.76%	4.09%
9	28/07/2032	142.48%	42.48%	4.01%

Le Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) est calculé du 28 juillet 2023 à la Date de Remboursement Optionnel.

En cas de remboursement au gré de l'Émetteur le Porteur sera avisé 15 Jours Calendaires avant la Date de Remboursement Optionnel dans un quotidien national, sur le site d'Euronext Paris et sur le site de l'Émetteur <https://www.amundi.com>.

Vous trouverez plus de précisions dans les Conditions Définitives et le prospectus de base des titres.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des produits financiers, qui vise à obtenir un rendement fixe sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque modéré sur leur capital.

Informations complémentaires : La valeur de rachat du produit sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

De plus amples détails sur la valeur de remboursement du Titre promise et ses ajustements possibles en cas d'événements de marché sont exposés dans les Conditions Définitives du produit, le Prospectus de Base et ses éventuels suppléments.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au **28 juillet 2023**, en l'absence de remboursement anticipé. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au produit.

Scénarios de Performance

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée		Jusqu'à ce que le produit soit acheté ou arrive à échéance.		
		Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau		
Exemple d'Investissements 10 000 EUR				
		Si vous sortez après	Si vous sortez	Si vous sortez à l'achat ou à l'échéance
		1 - - -	- - - - 5 - - -	(remboursement par anticipation ou échéance)
Minimum	Il n'existe qu'un rendement minimal garanti uniquement à échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement si vous sortez avant l'échéance du produit.			
Scénario de tensions (le produit est résilié après 10 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 951 €	8 499 €	14 720 €
	Rendement annuel moyen	-10.49%	-1.61%	3.94%
Scénario défavorable (le produit est résilié après 10 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 866 €	11 976 €	14 720 €
	Rendement annuel moyen	-1.34%	1.82%	3.94%
Scénario intermédiaire (le produit est résilié après 10 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 179 €	13 863 €	14 720 €
	Rendement annuel moyen	1.70%	2.22%	3.94%
Scénario favorable (le produit est résilié après 10 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 461 €	15 133 €	14 720 €
	Rendement annuel moyen	4.61%	4.23%	3.94%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Produit. Veuillez-vous reporter aux Conditions Définitives du produit.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Que se passe-t-il si Amundi n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance ou de faillite de l'Émetteur, vous pourriez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Ce produit n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 € sont investis.
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Coûts au fil du temps

	Investissement 10 000 EUR	
	Si le produit est acheté à la première date possible : 28/07/2026	Si le produit arrive à l'échéance
Coûts totaux	480 €	865 €
Incidence des coûts*	1.66%	0.81% chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,75 % avant déduction des coûts et de 3,94% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au produit.

Composition des coûts

Si vous sortez après 1 an		
Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		
Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	Jusqu'à 315 €
Coûts de sortie	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Si le produit est remboursé par anticipation ou si vous conservez le produit jusqu'à l'échéance, vous ne payez pas de frais de sortie.	28 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0.45% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	55 €
Coûts de Transaction	Nous ne facturons pas de coût de transaction.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 10 ans, qui correspond à l'échéance maximale du produit.

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'Echéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'Echéance du produit, des droits de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touché de façon négative. Veuillez-vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 – France
- Envoyer un e-mail à contact-issuance@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Les données de ce DIC sont au 27/06/2023

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire sur le produit, en particulier le prospectus de base, tout supplément à celui-ci, les Conditions Définitives et d'autres documents d'information relatifs au produit sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur : www.amundi.com conformément aux dispositions légales applicables. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès d'Amundi au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Place de cotation : Paris Stock Exchange: Euronext Paris -www.euronext.com
Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.